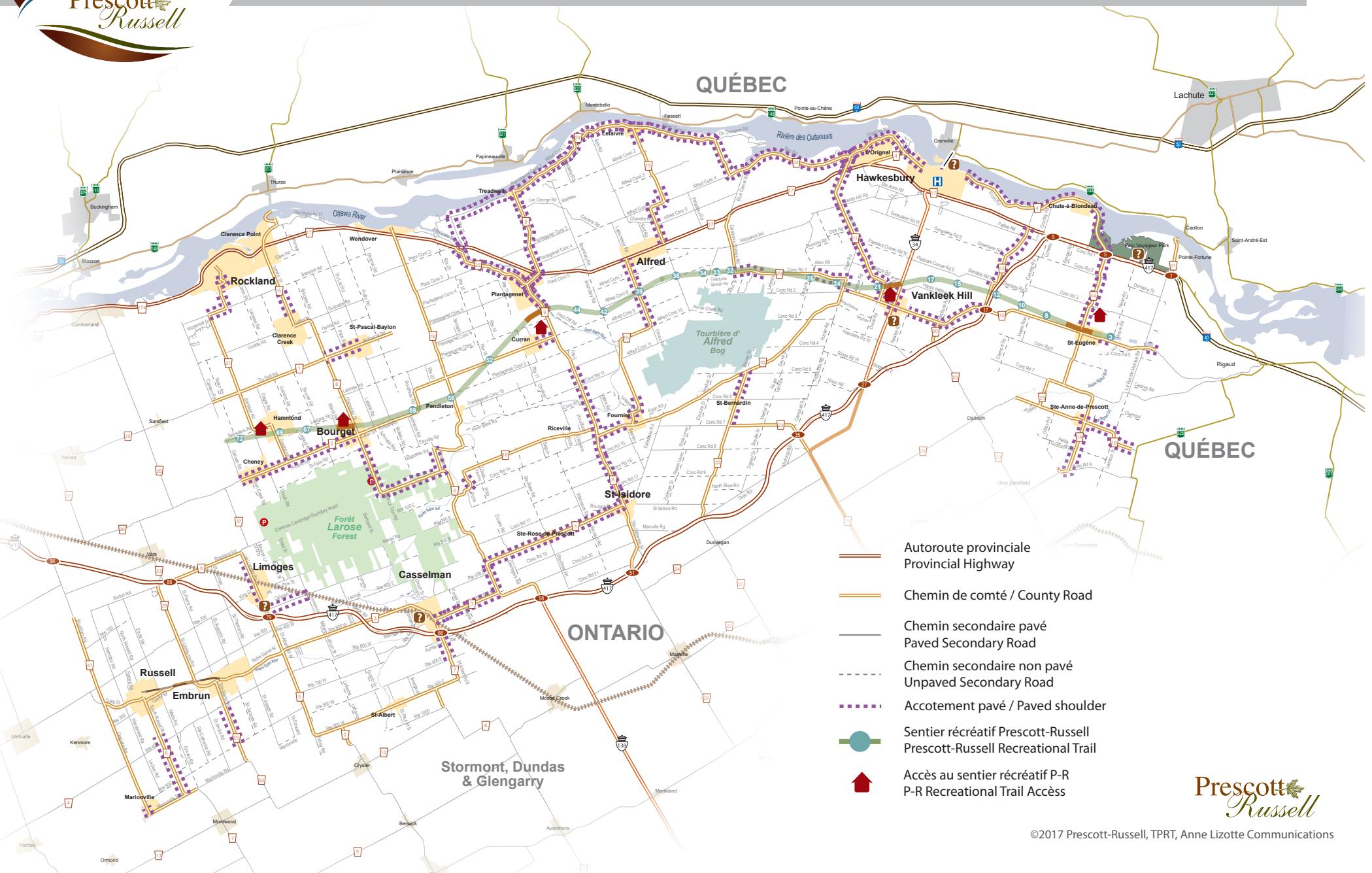




# Réseau Cyclable Prescott&Russell Cycling Network Accotement pavé / Paved Shoulder

## Sentier récréatif Recreational Trail

Prescott  
Russell



Prescott  
Russell

©2017 Prescott-Russell, TPRT, Anne Lizotte Communications

## Carte des accotements pavés

Depuis plusieurs années, une attention particulière est portée pour asphalte des accotements larges et lisses. Le réseau cyclable s'allonge maintenant sur plus de 200 kilomètres de routes paisibles et pittoresques.

Nom de la route	Couleur	Kilomètres	Accotement pavé
Marionville	Lignes pointillées mauves	900 mètres	Sur le chemin de comté 41, dans les limites du village de Marionville, pour une distance de 900 mètres.
Russell	Lignes pointillées mauves	4 kilomètres	Sur le chemin de comté 6, de l'intersection de la route 7, jusqu'à l'intersection de la route 400.
Embrun	Lignes pointillées mauves	3 kilomètres	Sur le chemin de comté 29, de l'intersection de la route 500, jusqu'au croisement de la route 400.
Limoges	Lignes pointillées mauves	8 kilomètres	Sur la rue Calypso de son intersection avec la rue Pommainville, tourner à droite sur le chemin de comté 5, jusqu'au croisement du chemin Russland.
Au sud de Casselman	Lignes pointillées mauves	1.5 kilomètres	Sur le chemin de comté 7, de l'intersection de la route 800, vers le nord, jusqu'au croisement du chemin Aurèle.
Casselman / St-Isidore	Lignes pointillées mauves	19 kilomètres	À partir de l'intersection du chemin de comté 3 et du chemin de comté 7, direction est, tourner à gauche sur le chemin de comté 8, tourner à droite sur le chemin de comté 3, continuer jusqu'à l'intersection du chemin de comté 9.
St-Isidore / Curran / Fournier	Lignes pointillées mauves	10 kilomètres	Sur le chemin de comté 9, à partir de l'intersection du chemin de comté 3, continuer direction nord jusqu'à l'intersection du chemin de comté 10. De cet endroit, vous pouvez continuer sur le chemin de comté 9 pour 5 kilomètres jusqu'à la fin de l'accotement pavé en direction de Curran. Ou tourner à droite sur le chemin de comté 10, tourner à gauche sur le chemin de comté 15 à Fournier pour 2,5 kilomètres d'accotements pavés.
St-Bernardin	Lignes pointillées mauves	4 kilomètres	Sur le chemin de comté 22, à partir de l'intersection du chemin de comté 23 vers le nord, continuer jusqu'au croisement du chemin de comté 10.
Cheney / Bourget	Lignes pointillées mauves	9 kilomètres	Sur le chemin de comté 2, de l'intersection du chemin Canaan, direction est, jusqu'à l'intersection du chemin de comté 8 à Bourget.
Bourget	Lignes pointillées mauves	14 kilomètres	Sur le chemin de comté 8, jusqu'au croisement du chemin de comté 19 (Robillard), tourner à gauche jusqu'à l'intersection du chemin Ettyville.

Nom de la route	Couleur	Kilomètres	Accotement pavé
Rockland	Lignes pointillées mauves	6 kilomètres	Sur le chemin de comté 21, de l'intersection de la rue Laurier, direction sud, jusqu'au croisement de la rue Baseline.
Clarence Creek	Lignes pointillées mauves	3 kilomètres	Sur le chemin de comté 8, de l'intersection de la rue Baseline, direction sud, jusqu'au croisement de la rue Labonté.
St-Pascal de Baylon	Lignes pointillées mauves	4 kilomètres	Sur le chemin de comté 1, de l'intersection du chemin de comté 8, direction est, jusqu'au croisement de la rue Rollin.
Curran	Lignes pointillées mauves	3 kilomètres	Sur le chemin de comté 2, de l'intersection du chemin de comté 9, direction ouest, pour une distance de 3 kilomètres, jusqu'à la fin de l'accotement pavé.
Plantagenet / Treadwell (Route 1)	Lignes pointillées mauves	10 kilomètres	Sur le chemin de comté 9, de l'intersection du chemin de comté 2, direction nord, tourner à gauche sur le chemin de comté 26, jusqu'à l'intersection du chemin de comté 17 à Jessups Falls.
Plantagenet / Treadwell (Route 2)	Lignes pointillées mauves	18 kilomètres	Sur le chemin de comté 9, de l'intersection du chemin de comté 2, direction nord, garder la droite pour continuer sur le chemin de comté 9, tourner à gauche sur la concession 1, tourner à gauche sur la route 21, jusqu'au croisement du chemin de comté 17 à Jessups Falls. Vous avez aussi l'option de tourner à droite sur la Concession 1 (voir Treadwell / Lefavre / L'Orignal)
Alfred (Route 1)	Lignes pointillées mauves	5 Kilomètres	Sur le chemin de comté 15 sud, de l'intersection de la concession 10, direction sud, jusqu'au croisement du chemin de comté 17.
Alfred (Route 2)	Lignes pointillées mauves	5 Kilomètres	Route 2 : Sur le chemin de comté 15 nord, de l'intersection du chemin de comté 17, direction nord, jusqu'au croisement de la concession 3.
La Nation et Champlain	Lignes pointillées mauves	9 kilomètres	Sur le chemin de comté 20, de l'intersection du chemin Caledonia Spring, direction est, continuer jusqu'à l'intersection du chemin Pearl, tourner à droite jusqu'au croisement du chemin de comté 10. (Une section est non pavée entre les deux sections d'accotement pavé).
Treadwell / Lefavre / L'Orignal / Hawkesbury	Lignes pointillées mauves	37 kilomètres	Sur le chemin de comté 24 (Concession 1) de l'intersection du chemin de comté 9, direction est, continuer sur le chemin de comté 24, longer la rivière, traverser le village de Lefavre, continuer jusqu'à L'Orignal, à l'intersection tourner à gauche pour continuer sur le chemin de comté 24 jusqu'à

Nom de la route	Couleur	Kilomètres	Accotement pavé
			l'intersection du chemin de comté 4, tourner à gauche jusqu'à Hawkesbury.
L'Orignal / Vankleek Hill	Lignes pointillées mauves	12 kilomètres	Sur le chemin de comté 11 (rue Longueuil à L'Orignal), continuer sur le chemin de comté 11, jusqu'au croisement du chemin de comté 10 à Vankleek Hill.
Vankleek Hill (Route 1)	Lignes pointillées mauves	6 Kilomètres	Sur le chemin de comté 10 à Vankleek Hill, de l'intersection de la rue Newton, direction est, continuer jusqu'au croisement du chemin de comté 12.
Vankleek Hill (Route 2)	Lignes pointillées mauves	5 kilomètres	Sur le chemin de comté 12, de l'intersection du chemin Stardale, direction sud, jusqu'au croisement du chemin de comté 17.
Hawkesbury / Chute-à-Blondeau	Lignes pointillées mauves	11 kilomètres	Sur le chemin de comté 4, de l'intersection de la rue John à Hawkesbury, direction est, jusqu'à Chute-à-Blondeau.
Chute-à-Blondeau / St-Eugène	Lignes pointillées mauves	10 kilomètres	Sur le chemin de comté 4, de Chute-à-Blondeau, continuer en direction sud-est, traverser le viaduc qui traverse l'autoroute 417, où le chemin de comté 4 devient le chemin de comté 14, direction sud jusqu'au croisement du chemin de comté 10 à St-Eugène.
Ste-Anne-de-Prescott	Lignes pointillées mauves	11 kilomètres	Sur le chemin de comté 14, de l'intersection de la Concession 9, direction sud, tourner à droite sur le chemin de comté 18 jusqu'au croisement de la bordure Ontario- Québec.

## Paved Shoulders Map

For several years, special attention has been paid to pave wide, smooth shoulders. The cycling network now extends over 200 kilometres of quiet and scenic roads.

The document describes the purple dotted lines that represent the paved shoulders from west to east.

Route name	Colour	Kilometres	Paved Shoulders
Marionville	Purple dotted lines	900 metres	On County Road 41, within the limits of the Village of Marionville, for a distance of 900 metres.
Russell	Purple dotted lines	4 kilometres	On County Road 6, from the intersection of Route 7, to the intersection of Route 400.
Embrun	Purple dotted lines	3 kilometres	On County Road 29 from the intersection of Route 500 to the intersection of Route 400.

Route name	Colour	Kilometres	Paved Shoulders
Limoges	Purple dotted lines	8 kilometres	On Calypso Street from its intersection with Pommainville Street, turn right onto County Road 5 to the intersection of Russland Road.
South of Casselman	Purple dotted lines	1.5 kilometres	On County Road 7, from the intersection of Route 800, north to the intersection of Aurèle Road.
Casselman / St-Isidore	Purple dotted lines	19 kilometres	From the intersection of County Road 3 and County Road 7, heading east, turn left onto County Road 8, turn right onto County Road 3, continue to the intersection of County Road 9.
St-Isidore / Curran / Fournier	Purple dotted lines	10 kilometres	On County Road 9, from the intersection of County Road 3, continue north to the intersection of County Road 10, from there you can continue on County Road 9 for 5 kilometres to the end of the paved shoulder towards Curran. Or turn right on County Road 10, turn left on County Road 15 to Fournier for 2.5 kilometres of paved shoulders.
St-Bernardin	Purple dotted lines	4 kilometres	On County Road 22, from the intersection of County Road 23 north, continue to the intersection of County Road 10.
Cheney / Bourget	Purple dotted lines	9 kilometres	On County Road 2, from the intersection of Canaan Road east to the intersection of County Road 8 in Bourget.
Bourget	Purple dotted lines	14 kilometres	On County Road 8, to the intersection of County Road 19 (Robillard), turn left to the intersection of Ettyville Road.
Rockland	Purple dotted lines	6 kilometres	On County Road 21, from the intersection of Laurier Street, southbound, to the intersection of Baseline Street.
Clarence Creek	Purple dotted lines	3 Kilometres	On County Road 8, from the intersection of Baseline Street, southbound, to the intersection of Labonte Street.
St-Pascal de Baylon	Purple dotted lines	4 kilometres	On County Road 1, from the intersection of County Road 8, eastbound, to the intersection of Rollin Street.
Curran	Purple dotted lines	3 kilometres	On County Road 2, from the intersection of County Road 9, westbound, for a distance of 3 kilometres to the end of the paved shoulder.
Plantagenet / Treadwell (Route 1)	Purple dotted lines	10 kilometres	On County Road 9, from the intersection of County Road 2, northbound, turn left onto County Road 26, to the intersection of County Road 17 in Jessups Falls.
Treadwell (Route 2)	Purple dotted lines	18 kilometres	On County Road 9, from the intersection of County Road 2, heading north, keep right to continue on County Road 9, turn left on Concession 1, turn left on Route 21, to the intersection of County Road 17 in

Route name	Colour	Kilometres	Paved Shoulders
			Jessups Falls. You also have the option of turning right onto Concession 1 (see Treadwell / Lefavre / L'Orignal)
Alfred (Route 1)	Purple dotted lines	5 kilometres	On County Road 15 south from the intersection of Concession 10 south to the intersection of County Road 17.
Alfred (Route 2)	Purple dotted lines	5 kilometres	Route 2: On County Road 15 north from the intersection of County Road 17, northbound, to the intersection of Concession 3.
The Nation and Champlain	Purple dotted lines	9 kilometres	On County Road 20, from the intersection of Caledonia Spring Road, eastbound, continue to the intersection of Pearl Road, turn right to the intersection of County Road 10. (One section is unpaved between the two paved shoulder sections.)
Treadwell / Lefavre / L'Orignal / Hawkesbury	Purple dotted lines	37 kilometres	On County Road 24 (Concession 1) from the intersection of County Road 9, heading east, continue on County Road 24, along the river, through the village of Lefavre, continue to L'Orignal, at the intersection turn left to continue on County Road 24 to the intersection of County Road 4, turn left to Hawkesbury.
L'Orignal / Vankleek Hill	Purple dotted lines	12 kilometres	On County Road 11 (Longueuil Street in L'Orignal), continue on County Road 11 to the intersection of County Road 10 in Vankleek Hill.
Vankleek Hill (Route 1)	Purple dotted lines	6 kilometres	On County Road 10 in Vankleek Hill, from the intersection of Newton Street, eastbound, continue to the intersection of County Road 12.
Vankleek Hill (Route 2)	Purple dotted lines	5 kilometres	On County Road 12, from the intersection of Stardale Road, southbound, to the intersection of County Road 17.
Hawkesbury / Chute-à-Blondeau	Purple dotted lines	11 kilometres	On County Road 4, from the intersection of John Street in Hawkesbury, eastbound, to Chute-à-Blondeau.
Chute-à-Blondeau / St-Eugène	Purple dotted lines	10 Kilometres	On County Road 4, from Chute-à-Blondeau, continue southeast across the overpass over Highway 417, where County Road 4 becomes County Road 14, continue south to the intersection of County Road 10 in St-Eugene.
Ste-Anne-de-Prescott	Purple dotted lines	11 kilometres	On County Road 14, from the intersection of Concession 9, southbound, turn right onto County Road 18 to the Ontario-Quebec border crossing.

The table describes available cycling routes with paved shoulders from the west to the east of the Prescott and Russell area.